



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 29 / 04 / 2025

Dossier complet le : 29 / 04 / 2025

N° d'enregistrement : 2025 8819

1 Intitulé du projet

Projet d'extension d'un bâtiment logistique sur la commune de TILLOY-LES-MOFFLAINES.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SARL TILLOY

Raison sociale

SARL TILLOY

N° SIRET

3 7 9 8 4 3 7 8 2 0 0 0 2 8

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

LAPLANCHE

Prénom(s)

Stéphane

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 **Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	- Travaux et constructions qui créent un surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 10 000m ² (20 668m ² pour le projet)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 **Caractéristiques générales du projet**

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit l'extension d'une activité existante (nouveau bâtiment sur une superficie au sol de 20 668m²) sur un terrain en friche (située au sud est du site existant).

L'extension du bâtiment prévoit d'inclure :

- le process automatisé ;
- le local de charge;
- un atelier de maintenance et de pièces détachées;
- des espaces sociaux (salle de pause, vestiaires, 400m² à implanter en mezzanine R+1);
- la division en deux cellules éventuellement.

Des quais se situeront sur la face nord (vingtaine de camions) et la face sud (47 camions environ) du bâtiment d'extension.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le développement global de l'établissement. Elle répond à une demande d'accroissement de l'activité.

Cette construction constitue une extension formant avec l'existant un projet homogène issu d'un projet global.

Les justifications du choix du site sont :

- Extension d'un site déjà existant dans la Zone Industrielle de Tilloy-lès-Mofflaines,
- Situation éloignée des zones habitées, limitant les risques de gêne liés aux activités de la plateforme,
- Position géographique de la plateforme représentant une place stratégique pour la diffusion des produits,
- ZI de Tilloy-lès-Mofflaines existante équipée de l'ensemble des réseaux nécessaires .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Après réalisation de fondations superficielles, le bâtiment sera édifié (structure béton, toiture et façade en panneaux acier incluant un isolant).

Le projet d'extension entraîne un remaniement du stationnement actuel (au sud-est). Actuellement, il existe 3 parkings de part et d'autre de la zone d'accès existante située au sud-est :

- au nord de cette zone d'accès : 1 parking de 74 places pour des véhicules légers (VL) . Ce parking reste inchangé.
- au nord de cette zone d'accès : 1 parking de 173 places pour VL dont 4 places pour personnes à mobilité réduite (PMR) et 1 parking de 25 places poids lourds (PL) . Ces 2 parkings seront remaniés et ne disposeront plus que de 167 places pour VL dont 4 PMR et 12 places poids lourds.

Enfin, une voirie sera supprimée (voie longeant le bâtiment au sud) puisque l'extension prendra place à cet endroit. Une nouvelle voie sera créée au sud et au sud est pour permettre de faire le tour de l'extension (voir annexe 9) Un bassin sera créé à l'extrémité sud est du site.

Les bâtiments seront connectés en fluides et énergies aux structures et réseaux existants.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les activités autorisées dans cette extension seront l'entreposage (stockage et manutention).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Soumis au titre de la loi sur l'eau à un dossier de type déclaratif (bassin versant intercepté inférieur à 20ha).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du projet d'extension Superficie du terrain	20 668m ² 40 000m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 5 Voie : rue Stephenson

Lieu-dit : Zone industrielle Est

Localité : Tilloy-lès-Mofflaines

Code postal : 6 2 2 1 7 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 2 ° 4 9 ' 2 0 " E Lat. : 5 0 ° 1 7 ' 0 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

TILLOY-LES-MOSSLAINES

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la Communauté Urbaine d'Arras : le terrain est classé en UEi (secteur économique à vocation d'activités y compris commerces de détails et services).

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 la plus proche est à environ 1km au Nord Est : Les marais de Biache-St-Vaast à St Laurent-Blangy (310030060). ZNIEFF de type 2 la plus proche est à environ 1km au Nord Est : Vallée de la Scarpe entre Arras et Vitry en Artois (310013375).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone n'est pas couverte par un arrêté de protection de biotope . Le plus proche se situe à environ 13km au Nord du projet : Terril Pinchonvalles (FR3800093).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parc naturel régional le plus proche à 25km au Nord-Est : Scarpe-Escaut (FR8000037). Réserve naturelle régionale la plus proche à 20km au Nord-Est : Marais de Wagnonville (FR9300075).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est concernée par le PPBE de la CU Arras. La zone industrielle du projet est une source de bruit. Elle est également proche de la route D60 classée catégorie 3.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une zone humide à préserver se trouve à environ 1,5km au Nord du projet selon le SAGE Scarpe amont. Cette zone humide se situe aux alentours de la Scarpe Canalisée. Le site RAMSAR le plus proche est à 27km au Nord Est : Vallées de la Scarpe et de l'Escaut (FR2700051).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT CECA mais le secteur d'étude ne s'inscrit pas dans le zonage réglementaire du PPRT
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé le 14/12/2014
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il y a quelques anciens sites industriels ou activités de service (susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols) aux alentours du projet , mais le projet n'est pas concerné . Le projet ne se situe pas sur des sols pollués connus.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites inscrits les plus proches se situent dans le centre-ville d'Arras à environ 3km à l'ouest du projet.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de sites NATURA 2000 à moins de 20km autour du projet. Le site Natura 2000 "Directive Habitats" le plus proche est à 23km au Nord-Est du projet Pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe (FR3100504).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est à 1,5km au Nord du projet : Parc Vaudry-Fontaine.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'approvisionnement en eau de l'extension se fera avec la partie existante, à savoir par un point de raccordement au réseau public de distribution d'eau potable et ne fera pas l'objet de prélèvement au milieu naturel par l'exploitation d'un forage.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise l'équilibre entre les déblais et les remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prend place sur une friche. Il faudra prendre en compte les périodes favorables pour la réalisation des travaux afin que l'intervention ait le moins d'impact possible.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site NATURA 2000 ne se trouve dans un rayon de 20km aux alentours du projet. Le projet ne devrait pas être susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone classée UEi : secteur économique à vocation d'activités y compris commerces de détails et services. Le terrain est une friche, il n'y a ni espace agricole, ou forestier.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est une extension d'une ICPE existante : Scapartois Une usine Seveso seuil haut (usine chimique ARKEMA) se situe au nord du projet mais le projet se situe hors du PPRT. Une canalisation de transport de matières dangereuses (gaz naturel) est présente mais se situe plus à l'ouest.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le risque sismique est de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir ce risque. La préfecture a également classé la commune à risque pour les mouvements de terrain mais le risque est inconnu sur la zone du projet. Les autres risques naturels sont faibles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra des déplacements d'engins lors de la phase chantier. Lors de la phase de fonctionnement, des poids-lourds seront également amenés à se déplacer jusqu'au site afin de se charger ou décharger. Le projet est une extension d'activité existante qui s'inscrit dans une zone industrielle
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances sonores en phase travaux (construction, circulation d'engins).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sites industriels autour du projet sont sources de nuisances sonores importantes. Les premières habitations sont à un peu plus de 530 m au sud
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Odeurs possibles en phase travaux (engins).
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant à proximité d'usines industrielles, il est possible qu'il soit concerné par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances en phase travaux du fait de la circulation des engins et de la construction du bâtiment.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extension sera construite en harmonie avec les bâtiments déjà existants et ne viendra pas engendrer d'impact visuel.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé sur la zone industrielle de Tilloy-lès-Mofflaines générant des émissions lumineuses
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra des rejets aqueux (eaux usées domestiques, eaux usées lavage des sols, eaux pluviales des toitures et voiries).
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets d'eaux usées du projet seront raccordés aux réseaux d'eaux usées existants. L'infiltration des eaux pluviales sera privilégiée.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'extension est susceptible de générer des déchets non dangereux. Les déchets générés seront intégrés et gérés de la même manière que les déchets de la partie existante du site.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est sur une zone industrielle entourée de parcelles agricoles au sud et à l'est. La zone du projet présente des éléments de paysage (haies linéaires) au sud.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Construction d'une extension d'un bâtiment d'un site industriel sur un terrain en friche. Le projet modifie donc l'usage du sol mais n'impacte pas de zones agricoles .

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet peut être dispensé d'évaluation environnementale notamment car :

- Il prend place sur un terrain en friche inexploité depuis plus de 25 ans. Son implantation à ce niveau permet d'éviter l'étalement industriel en zone agricole, et de valoriser ces espaces inexploités.
 - L'extension sera construite en harmonie avec les bâtiments déjà existants et ne viendra pas engendrer d'impact visuel.
 - La consommation d'eau, les rejets atmosphériques et la production de déchets seront inchangés par rapport à l'état initial.
 - L'infiltration des eaux pluviales sera privilégiée et un bassin est prévu à l'extrémité sud est du projet.
- Cf Annexe 8

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Auto-évaluation environnementale du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 9 : Plan masse	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

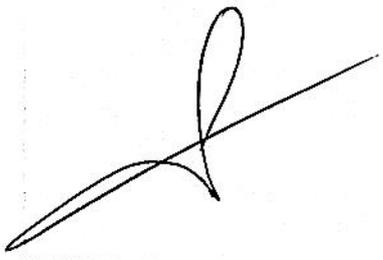
Nom LAPLANCHE

Prénom Stéphane

Qualité du signataire Président

À TILLOY LES MOFFLAINES

Fait le 03/04/2025



Signature du (des) demandeur(s)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique			
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél	Fax		
Courriel	@		
Personne morale			
Adresse du siège social			
Numéro	Extensio n	Nom de la voie	
		RUE DE NIEPCE	
Code postal	Localité	Pays	
62217	TILLOY LES MOFFLAINES		
Tél	Fax		
03-29-24-16-16			
Courriel	@ SCAPARTOIS, LECLERC		
SYLVAIN - ROBIN			
Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande			
Nom	Prénom		
POSMYK	STEPHANE		
Qualité	RESPONSABLE TECHNIQUE		
Tél	Fax		
03-21-29-56-80			
Courriel	@ SCAPARTOIS, LECLERC		
STEPHANE . POSMYK			

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

--

--

--

--

--

--

--

--